

La Gazette

“

L'été approche !

Avec lui, nous avons tous des envies de grand air, de renouveau. Depuis début avril, une étape importante a été franchie dans la gestion de la crise du COVID : les masques sont tombés et tout le monde s'en réjouit, personnes accompagnées, professionnels et familles.

Nous aurions aimé qu'avec l'arrivée de l'été nous tournions le dos à la crise Ségur. Malheureusement, notre revendication d'élargir la prime Ségur à tous les salariés du secteur médico-social n'a toujours pas été entendue. Aussi, Hapogys reste mobilisée et porte haut et fort cette revendication au sein d'un collectif régional de plus de 190 associations. Un manifeste a été adressé au Président de la République, aux ministres concernés, à nos sénateurs et députés. Le 29 mars, nous étions plus de 2000 manifestants dans les rues de Bordeaux et une délégation été reçue par la Direction de l'ARS - Nouvelle Aquitaine. Et le 26 avril, nous étions également très nombreux !

Aussi, nous attendons de nos gouvernants et politiques une réelle prise en compte de ces difficultés pour une reconnaissance légitime des métiers et des professionnels de l'accompagnement mais aussi des personnes accueillies ou dans l'attente d'une solution librement choisie.

En parallèle, l'association continue d'avancer dans ses réflexions et actions pour améliorer les pratiques, tant sur la rééducation motrice que sur l'autodétermination des personnes accompagnées.

Bonne lecture !

Laurent VEZIGNOL

Président

”

Au sommaire de ce numéro

BREVES DU SECTEUR MEDICO SOCIAL

Vers une remise en cause du modèle de l'habitat inclusif ? - Déconjugalisation de l'AAH : enfin les décrets ! - L'évaluation des ESSMS : avec et pour les personnes accompagnées

ACTUALITES ASSOCIATIVES

L'amélioration de l'expérience collaborateur à travers le jeu - La rééducation, l'affaire de tous, en tout lieu et à tout moment ! - Dîner de gala caritatif

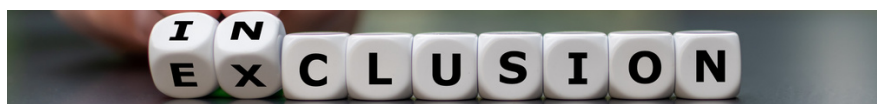
VIE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

Le SAV des fauteuils - La serre, c'est pour bientôt ! - La mesure 37, c'est quoi ? - L'autodétermination, un axe prioritaire - MAS, l'accueil de jour va sortir de terre

Brèves du secteur médico social

Vers une remise en cause du modèle de l'habitat inclusif ?

Alors que l'habitat inclusif est aujourd'hui en plein développement, symbole de la transformation de l'offre d'accompagnement des personnes en situation de handicap, une décision du juge des référés du Conseil d'Etat a confirmé, sur saisine de la Ville du Mans, l'avis de la commission de sécurité du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Sarthe visant à requalifier un immeuble accueillant sept personnes (ou plus) en situation de handicap en établissement recevant du public (ERP). Or, la transformation en ERP d'un projet d'habitat inclusif en modifie considérablement l'équilibre économique pour un maître d'ouvrage. Les conséquences de cette ordonnance du juge des référés du Conseil d'Etat sont préoccupantes pour l'avenir du modèle de l'habitat inclusif et conduira fort probablement à une remise en cause d'un grand nombre de projets et un désintérêt des bailleurs privés et sociaux au regard des surcoûts associés.



Sans préjuger du bien-fondé d'un tel avis ou au contraire de l'inadaptation de l'arrêté en question, il serait souhaitable qu'une mise en cohérence des politiques publiques et des réglementations soit engagée afin de donner un signal clair et pérenne aux porteurs de projets.

« Le développement de l'habitat inclusif est essentiel dans la transformation de l'offre, une de nos résidentes vient d'ailleurs de voir son projet se concrétiser en ce sens, une belle étape franchie !

Dominique VEDEL, Directrice de l'ESES
Domaine de Biré et du SESSAD Hapogys

Déconjugalisation de l'AAH : enfin les décrets !

La déconjugalisation de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) signifie que les revenus du conjoint d'un adulte handicapé ne sont plus pris en compte dans le calcul de l'AAH pour cette personne. Les décrets d'application se sont fait attendre. Finalement, fin décembre, ils ont été publiés au Journal officiel. Mais cela ne sera effectif qu'en octobre prochain.

L'évaluation des ESSMS : avec et pour les personnes accompagnées

S'il ne fallait retenir que quelques informations du nouveau référentiel d'évaluation des pratiques professionnelles de la HAS (Haute Autorité de Santé) :

- Chaque ESSMS doit faire l'objet d'une évaluation HAS tous les 5 ans (au même rythme donc que les projets d'établissements et les CPOM) ;
- Les termes d'évaluation interne et externe disparaissent au profit d'une évaluation unique ;
 - Une auto-évaluation réalisée en continu par l'ESSMS ;
 - Une évaluation réalisée par un organisme certificateur accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation).
- Le rapport de visite faisant suite à cette évaluation sera transmis aux autorités compétentes et à la HAS ; l'établissement devra également diffuser ce rapport en interne, et publiquement ;
- Les démarches d'autoévaluation sont recommandées ;
- Le dispositif s'appuie sur 1 référentiel unique, 3 méthodes d'évaluation, des critères impératifs et standards ;
- L'ESSMS devra mentionner, dans son rapport annuel d'activité, les actions engagées dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue de la qualité.

L'amélioration de l'expérience collaborateur à travers le jeu

La première demi-journée d'intégration a eu lieu le 3 avril, une belle réussite. Mais en fait, pourquoi le choix d'une solution gamifiée ?

APPRENDRE À SE CONNAÎTRE ET À TRAVAILLER ENSEMBLE

Le jeu instaure un environnement moins critique et plus permissif, il remplit parfaitement son rôle d'icebreaker entre nouveaux collègues. C'est aussi l'occasion de partager ses craintes et ses ambitions quant à son nouveau poste, rompant ainsi le sentiment d'isolement que certains peuvent vivre.

RENDRE LES ARRIVANTS OPÉRATIONNELS RAPIDEMENT

Le jeu est un excellent outil pour communiquer des informations critiques, complexes ou simplement barbantes (*le règlement intérieur est rarement une lecture loisir!*).

FIDÉLISER À LA MARQUE EMPLOYEUR

Les éléments de jeu, le gameplay et le contenu sont de robustes outils de communication de marque.

Pourquoi la
demi journée
d'intégration
est-elle
essentielle ?

« Car elle contribue à ce que le nouveau salarié se sente attendu, accueilli, informé et motivé pour pleinement remplir ses nouvelles missions. »

Marie PORTES, Directrice des ressources humaines



LE SAVIEZ-VOUS?

82% DES ORGANISATIONS NE SE SENTENT PAS PRÊTES LE JOUR DE L'ARRIVÉE D'UN NOUVEAU COLLABORATEUR

Et 65% des organisations n'ont pas de processus d'intégration.





La rééducation, l'affaire de tous, en tout lieu et à tout moment !

Un comité de pilotage associatif sur la rééducation et l'accompagnement moteur a été mis en place fin 2022 en partenariat avec l'Institut Motricité Cérébrale. Cette instance a permis de définir un plan d'actions et un manifeste en faveur de la rééducation et de l'accompagnement moteur qui seront présentés lors d'un temps d'information et d'échange associatif organisé le 15 juin 2023 à la Grange Bétailhe à Artigues-près-Bordeaux.



ÇA Y EST, BLUEKANGO EST DÉPLOYÉ !

Logiciel QHSE
Qualité - Hygiène - Sécurité
- Environnement - Patrimoine

En bref

Nouveau CSE

Suite aux élections professionnelles, de nouveaux représentants du personnel ont été élus. Félicitations à eux !

Sobriété énergétique

Des audits énergétiques ont été lancés sur les établissements de l'association avec comme objectif : optimiser les ressources énergétiques.

Vêtements professionnels

De nouvelles tenues ont été choisies, elles sont là !



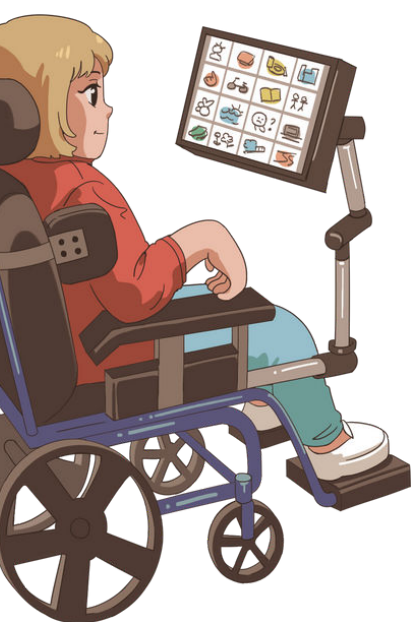
Le port du masque n'est plus obligatoire au sein des établissements de l'association depuis le 03 avril 2023.

Dîner de gala caritatif

Organisé au siège du crédit Agricole d'Aquitaine, le dîner de gala caritatif « L'instant Pessac-Léognan » s'est déroulé le jeudi 23 mars dernier au profit de l'association. Parrainé et en présence de Laure Manaudou, cet événement a permis de récolter 17 500€ pour l'association. Au-delà des dons perçus, cette soirée conviviale a aussi et surtout permis de sensibiliser à la paralysie cérébrale grâce au Syndicat Pessac Léognan et aux mécènes participants.



Vie des établissements



Le SAV des fauteuils

La majorité des jeunes accueillis au Domaine de Biré se déplacent en fauteuil roulant. Les propriétaires de ces fauteuils ont l'obligation de les faire contrôler régulièrement afin d'éviter tout incident. Afin de faciliter l'organisation des familles, l'établissement met à disposition une équipe de professionnels et une salle spécifique permettant aux prestataires d'intervenir sur le fauteuil de la personne accueillie.

Cette nouvelle organisation permet aux jeunes d'être présents la journée et de bénéficier de leurs soins et évite aux familles des déplacements chez les prestataires ou des rendez-vous tardifs le soir qui perturbent l'organisation de leur vie quotidienne. Une fiche récapitulative des consignes d'entretien des fauteuils est transmise aux familles afin de les accompagner dans leurs démarches. Les réparations d'urgence sont effectuées par les ergothérapeutes de l'établissement.

L'autodétermination, un axe prioritaire

Hapogys a organisé un webinaire interne destiné aux administrateurs et à l'encadrement salarié de l'association. Animé par Julia Boivin, celui-ci a permis de réfléchir ensemble au concept de l'autodétermination mais également de broser à grands traits les axes de travail qu'il ne manque pas de soulever. Ce webinaire est le prélude d'une campagne de formation ambitieuse sur le sujet au sein de l'association, l'autodétermination étant un des axes prioritaires du plan de développement des compétences de Hapogys.

Hapogys se lance dans une dynamique de développement et de valorisation de l'autodétermination au quotidien dans ses établissements et services. Cela suppose, pour ne pas risquer de tomber dans un système d'injonctions paradoxales pour l'ensemble des acteurs, de réfléchir collectivement aux enjeux que cela pose. Cette évolution des pratiques appelle des positionnements forts de la part de l'association. En effet, cheminer vers l'autodétermination suppose, en tant que personne accompagnée, aidant(e) ou professionnel(le), d'être soutenus par l'institution dans ce même état d'esprit.





**Stratégie nationale
pour l'Autisme
au sein
des troubles
du neuro-développement**

La mesure 37, c'est quoi ?

Inscrite dans la stratégie nationale pour l'autisme et les troubles du neurodéveloppement 2018/2022, cette démarche permet de repérer des personnes adultes autistes non diagnostiquées en établissement médico-social généraliste.

Cette évaluation a été réalisée par le foyer Alice Girou pour les résidents du FAM avec l'accord de leurs représentants légaux. La MAS les Jonquilles de Biré et le FAM les Lilas ont engagé une démarche similaire par la suite.

L'objectif final est la mise en œuvre, dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, d'un projet personnalisé de soins et d'interventions adapté aux besoins des personnes et source d'une meilleure qualité de vie.

MAS, l'accueil de jour va sortir de terre

Créé il y a plusieurs mois en partenariat avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine, l'accueil de jour de la MAS les Jonquilles de Biré à Tresses est adapté pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives rares dont la maladie de Huntington.

Ce service propose un accompagnement personnalisé et un soutien aux aidants. Il favorise le maintien à domicile. Véritable lieu de vie, il propose aussi des accompagnements socio-culturels (sorties vers l'extérieur, activités au sein de l'établissement) permettant de maintenir ou restaurer le lien social.

Ce service intégrera bientôt un bâtiment neuf de 200 m², entièrement conçu pour une prise en charge optimale. Le début des travaux est prévu au mois de novembre 2023 pour une livraison fin 2024.



Pour les demandes
d'admission,
écrire à :

mas.lesjonquilles@hapogys.fr





A l'assaut du château

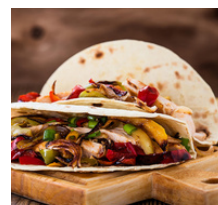
Offert par l'association Kiwanis, ce château gonflable est destiné aux enfants de l'établissement Voltaire. Il vient compléter les outils existants et il permet d'élargir l'offre d'accompagnement proposée par Hapogys. En effet, au-delà de l'aspect ludique et convivial évident, cet équipement permet aux professionnels d'adopter de nouvelles approches innovantes et de proposer des pratiques personnalisées sur-mesure.

Suivez nous



La cuisine, c'est la vie

Chaque mois, les équipes de la cuisine de Hapogys organisent un repas à thème avec un double objectif : diversifier l'accompagnement en s'appuyant sur les saveurs, les textures et contribuer toujours plus à la qualité de vie des résidents. C'est aussi une belle occasion de voyager et de partager un moment convivial grâce au savoir-faire des équipes, avec un mot d'ordre "le plaisir", visuel et gustatif. Après l'Irlande et le Sénégal, la Bretagne est mise à l'honneur en juin !



Une belle rencontre avec M. Pokora pour les jeunes du Domaine de Biré



Photo d'illustration

La serre, c'est pour bientôt !

Le jardinage est un vecteur innovant dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, c'est la raison pour laquelle le FAM les Lilas a souhaité impulser une telle démarche.

Financés par le groupe Total Énergies, les travaux commenceront prochainement pour une livraison prévue en 2023.

Un bel équipement qui permettra une dynamique renouvelée pour le plus grand plaisir des résidents de l'établissement.

ÉQUILIBRE (n.m) :

#QUI
PREND SOIN
DE NOUS

état de stabilité, d'harmonie.
≠ Ségur de la santé

0€

**NOUS SOMMES LES EXCLUS
DU SÉGUR DE LA SANTÉ**

30%

DES SALARIÉS DU SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL N'ONT
PAS OBTENU LA REVALORISATION SALARIALE DE

+ 2 856 €

PAR AN PRÉVUE DANS LE SÉGUR DE LA SANTÉ.

ÉPUISEMENT



SOUS-EFFECTIF



DÉMISSIONS



ARRÊTONS ÇA !

RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE


Hapogys
Au-delà du handicap !

Hapogys

BP 58 - 33370 TRESSES
Tél : 05 57 97 89 10
Email : contact@hapogys.fr

www.hapogys.fr

Comité d'écriture :

Adelin BARRAUD, correspondant communication Foyer Alice Girou
Khalid BENSALÉM, correspondant communication FO Autrement
Mickael DUPUIS, correspondant communication FAM Les Lilas
Petra DELBECQUE, correspondante communication MAS Les
Jonquilles de Biré
Vanessa VINSONNEAU, correspondante communication pôle enfance

Responsable de la rédaction : Pierre GLEDINE

Directeur de publication : Julien BERNET


PARALYSIE CÉRÉBRALE
FRANCE